

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. LXI

15 NOVEMBRE 1910

No. 22

Ce numéro, par exception, contient vingt pages.

SOMMAIRE—Le Décret sur la Première Communion—Souvenir du Congrès Eucharistique de Montréal—Le sacre de Mgr Charlebois, O. M. I.—Les nô res au Manitoba—Le R. P. Joseph Blain, S. J.—L'expérience de trois hommes d'état anglais et protestants d'Ontario—Feu le R. P. Jean-Baptiste, O.C.R.—Au Couvent de Saint-Charles—S. G. Mgr l'Archevêque à Weyburn—S. G. Mgr Szeptycki à Sifton—Feu le R. P. Louis Champagne, S. J.—Lettre de Galicie—Aux Indes—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

LE DECRET SUR LA PREMIERE COMMUNION .

Nos lecteurs connaissent l'important décret promulgué le 8 août dernier par la Sacrée Congrégation des Sacrements, par ordre de Notre Saint Père le Pape Pie X, sur l'âge de l'admission des enfants à la première Communion. *L'Univers* de Paris nous apporte d'intéressants détails sur ce décret. Ils sont dus à la plume de Mgr Louis Glorieux, P. A., correspondant romain du journal. Pour en mieux faire saisir la portée, nous croyons utile de publier d'abord le dispositif de l'ordonnance pontificale.

I. L'âge de discrétion aussi bien pour la communion que pour la confession, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, soit au-dessus, soit même au-dessous. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion.

II. Pour la première confession et la Première Communion, point n'est nécessaire une pleine et parfaite connaissance de la doctrine chrétienne. L'enfant devra cependant ensuite continuer à apprendre graduellement le catéchisme entier, suivant la capacité de son intelligence.

III. La connaissance de la religion requise dans l'enfant pour qu'il soit convenablement préparé à la Première Communion est qu'il comprenne, suivant sa capacité, les mystères de la foi nécessaires de nécessité de moyen, et qu'il sache distinguer le pain eucharistique du

pain ordinaire et corporel, afin de s'approcher de la Sainte Table avec la dévotion que comporte son âge.

IV. L'obligation du précepte de la confession et de la communion, qui touche l'enfant, retombe sur ceux là surtout qui sont chargés de lui, c'est-à-dire les parents, le confesseur, les instituteurs et le curé. C'est au père ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur, qu'il appartient, suivant le Catéchisme Romain, d'admettre l'enfant à la Première Communion.

V. Qu'une ou plusieurs fois par an, les curés aient soin d'annoncer et d'avoir une communion générale des enfants, et d'y admettre non-seulement les nouveaux communiants, mais les autres, qui, du consentement de leurs parents ou de leur confesseur, comme on l'a dit plus haut, auraient déjà pris part à la Table Sainte. Qu'il y ait pour tous quelques jours de préparation et d'instruction.

VI. Ceux qui ont charge des enfants doivent mettre tous leurs soins à les faire approcher fréquemment de la Sainte Table après leur Première Communion et, si c'est possible, même tous les jours, comme le désirent le Christ Jésus et notre Mère la Sainte Eglise; qu'on veille à ce qu'ils le fassent avec la dévotion que comporte leur âge. Que ceux qui ont cette charge se rappellent aussi le très grave devoir qui leur incombe de veiller à ce que ces enfants assistent aux leçons publiques de catéchisme; sinon, qu'ils suppléent de quelque façon à leur instruction religieuse.

VII. La coutume de ne pas admettre à la confession ou de ne jamais absoudre les enfants qui ont atteint l'âge de raison est tout à fait à réprover. Les Ordinaires auront donc soin de la faire disparaître totalement, en employant même les moyens du droit.

VIII. C'est un abus tout à fait détestable que de ne pas donner le Viatique et l'Extrême-Onction aux enfants après l'âge de raison et de les enterrer suivant le rite des enfants. Que les Ordinaires reprennent sévèrement ceux qui n'abandonneraient pas cet usage.

CORRESPONDANCE ROMAINE DE L'*UNIVERS*.

L'espace nous manque pour reproduire les deux intéressantes entrevues du correspondant romain avec LL. EE. les cardinaux Ferrata et Rampolla, mais nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs celle que lui donna le Souverain Pontife lui-même.

■ Faisant allusion aux critiques soulevées dans certains milieux, "nous heurtons des préjugés, me disait le Pape, nous bouleversons des habitudes séculaires. Mais il était temps de rappeler le monde catholique aux vraies doctrines sur la communion des enfants. Il y avait sur ce point dans beaucoup d'esprits de véritables erreurs. Ainsi j'ai reçu des lettres de parents me demandant de dispenser de quelques mois des enfants qui n'avaient pas atteint l'âge de onze ou douze ans, néces-

saire, leur disait-on, pour la première communion. C'était exactement comme s'il se fut agi de recevoir les Ordres. Or, c'est un droit pour les petits enfants de recevoir Notre-Seigneur aussitôt qu'ils atteignent l'âge de raison.

«Cet âge, nous l'avons dit dans le Décret, peut varier. Dans les pays du Nord, le développement intellectuel, c'est un fait souvent constaté, est moins rapide que chez les peuples méridionaux. Mais que de fois ces enfants aspirent eux mêmes à la Communion! Tenez...

Et le Saint-Père me lit lui-même une lettre qu'il vient de recevoir d'un petit garçon du nord de la France. L'enfant qui l'a écrite tout entière de sa main remercie le «cher Saint-Père» de lui permettre de «recevoir le petit Jésus bien qu'il n'ait pas encore huit ans». Il lui demande de bénir ses parents et son «petit frère qui a fait, lui, sa première communion il y a trois mois»; il lui promet de bien prier le bon Dieu pour qu'il accorde au Pape une longue vie, lui permettant de «sauver beaucoup de ses petits frères et sœurs de France».

Le Saint-Père me donne encore d'autres exemples de la même ardeur de désirs chez de tout petits enfants.

—Pourquoi ne pas les satisfaire, ajoute-t-il, alors qu'ils sont si conformes à la vraie théologie? Nous avons voulu rappeler dans le décret ce qu'enseigne la théologie catholique sur ce point. Ce décret, nous l'avons élaboré avec un soin particulier. Nous l'avons, avec leurs Eminences, corrigé et recorrecté jusqu'au dernier moment.

—Très Saint-Père, en France, certains esprits sont surtout troublés parce qu'ils prévoient de grosses difficultés pour les catéchismes, avec la disparition de la solennité de la première communion.

—Je sais, répond le Pape. J'ai eu l'expérience de tout ce que présentent d'excellent les solennités de la première communion. Mais souvent aussi, l'accessoire l'emporte sur le principal, et l'enfant est plus impressionné de tout le reste que de la communion elle-même. D'ailleurs nous ordonnons dans le Décret des communions générales d'enfants. Elles conserveront tout ce qu'il y a d'essentiellement bon dans la solennité actuelle. Pourquoi pas?

«Quant aux avantages qu'offrirait la première communion pour assurer l'assiduité des enfants aux deux ou trois années de catéchisme préparatoire, il ne sera ni impossible ni même difficile de les obtenir avec une autre cérémonie. Car nous tenons plus que personne aux catéchismes. On trouvera d'autres moyens que la perspective lointaine d'une première communion indûment retardée, pour conserver les enfants le plus longtemps possible aux leçons de catéchisme.

—Je sais qu'à Mantoue, Très Saint-Père, vous aviez ordonné pour la première communion une très belle cérémonie avec la rénovation des promesses du baptême. Peut-être pourrait-on au terme du catéchisme, vers onze ou douze ans, donner à cette rénovation un ca-

ohet de très grande solennité ? Un peu à la fois, si les curés le veulent, cette cérémonie pourrait prendre dans la paroisse une très grande importance.

— C'est juste. Et tenez, fait le Pape, voici précisément cette cérémonie dont vous parlez. Le Saint-Père, se levant, va prendre dans un rayon tout voisin de la bibliothèque une grosse brochure. C'est le Synode du diocèse de Mantoue, année 1888."

— "Vous voyez, dit-il en souriant, que je conserve toujours sous les yeux et à portée de la main ces bons souvenirs du passé."

Il cherche lui-même à l'appendice, p. 183, la formule de la rénovation des promesses baptismales, puis, p. 192, le cérémonial pour la première communion. J'ai la bonne fortune d'avoir à ma disposition, au moment où j'écris, un exemplaire de ces Actes synodaux, revêtu d'une précieuse dédicace autographe de Mgr Sarto à Mgr Bredan, un de ses anciens collègues du séminaire de Trévise. Le Rituel pour la première communion est tellement imposant que je crois bon de le transcrire ici largement.

Comme l'observait le Pape lui-même, tandis qu'il daignait m'en faire la lecture, bien peu de choses y seraient à changer, et cette même cérémonie pourrait dans la paroisse revêtir une importance comparable à la solennité actuelle. Vers l'âge de onze ou douze ans, pour clôturer le cours normal du catéchisme, les enfants seraient invités à cette rénovation des promesses baptismales, à laquelle on donnerait le plus d'éclat possible et qu'accompagnerait bien entendu une communion préparée avec soin.

Voici comment le Rituel, composé par le Pape quand il était évêque de Mantoue, contribuerait à relever cette cérémonie. Nous traduisons :

La fonction commence par le chant du psaume 132: "Ecce quam bonum et quam jucundum".

Au pied de l'autel, le célébrant revêtu de la chape entonne le "Veni Creator Spiritus". Il termine par les oraisons du Saint-Esprit, de la Sainte Vierge, et du patron de l'Eglise, et une oraison spéciale: "Respice, quaesumus, ad puerorum praesentium devotionem, ut in tua gratia et misericordia proficiant et crescant, et ad finem optatam feliciter perducantur. Per Dnum".

Puis le célébrant s'assied au coin de l'Épître. Les enfants se mettent à genoux. Et le cérémoniaire, au banc de communion, engage avec le célébrant un dialogue calqué sur les solennels préliminaires de l'ordination sacerdotale.

Le cérémoniaire. — En ce grand jour, monsieur le curé, voici ces enfants qui, avec une dévotion toute particulière, veulent se donner et se consacrer tout entiers au Seigneur. Ils aspirent à se nourrir du Pain des Anges et ils vous supplient de tout leur cœur de leur donner ce Pain céleste.

Le célébrant. — Etes-vous sûr qu'ils en sont dignes?

Le cérémoniaire. — Vraiment, ils protestent qu'ils sont indignes de recevoir les chairs immaculées de l'Agneau divin; mais ils ont la confiance que la grâce divine les en rendra dignes. Du reste, autant que peut le savoir la connaissance humaine, je sais et j'atteste qu'ils sont suffisamment instruits et saintement préparés.

Le célébrant. — Grâces en soient rendues à Dieu. Mais avant qu'ils ne s'approchent de la Sainte Table pour les Noces du Divin Époux, je désire qu'ils revêtent la robe nuptiale, en professant publiquement leur foi, et en renouvelant à Dieu les promesses qu'ils lui ont faites lors de leur baptême, et qu'ils les renouvellent là même où ils l'ont reçu.

Puis tous se dirigent en procession vers les fonts baptimaux, au chant du psaume 112: "Laudate pueri Dominum."

Ils se disposent en cercle autour du baptistère, et le cérémoniaire leur adresse la parole.

Le cérémoniaire. — Voyez-vous, chers jeunes gens, cette Fontaine sacrée, où se conservent les eaux du salut? A peine étiez-vous nés que vos parents bien-aimés, avec vos parrains et marraines, vous apportèrent ici afin que le ministre sacré vous baptisât au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Puis vos parrains et marraines promirent pour vous solennellement à Dieu votre Créateur et Maître suprême, que vous vivriez fidèles et obéissants à la Loi jusqu'à la mort. Voulez-vous donc, chers enfants, renouveler aujourd'hui les promesses qu'il y a quelques années ont faites à Dieu pour vous vos parrains et marraines?

Les enfants. — Oui, nous le voulons.

Le célébrant. — Eh bien, mettez-vous en la présence de Dieu, de tout votre cœur, et élevant votre esprit vers Lui, faites la profession de votre foi.

Les enfants récitent ensemble le Symbole des Apôtres.

Le célébrant. — Maintenant, mes enfants, relevez-vous, et avec tout le recueillement, toute l'attention dont vous êtes capables, écoutez mes questions, et devant Dieu, ses Anges, vos parents, et la foule ici rassemblée, répondez sincèrement et clairement à ce que je vais vous demander.

Croyez-vous en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre?

Les enfants. — Oui, nous y croyons fermement.

Le célébrant continue à poser les autres questions du Rituel du Baptême. Les enfants répondent chaque fois: Nous y croyons fermement.

Le célébrant. — Etes-vous disposés à renoncer, et renoncez-vous au démon, ennemi de Dieu et de l'Église catholique?

Les enfants. — Oui, nous y renonçons avec empressement et de tout notre cœur.

Le célébrant. — Renoncez-vous aussi à toutes ses œuvres, qui sont les actions de péchés?

Les enfants. — Oui, de tout notre cœur et avec empressement, nous y renonçons.

Le célébrant. — Renoncez-vous enfin à toutes les pompes du démon, à tous les attraits du monde et à toutes les invitations dangereuses et vicieuses?

Les enfants. — Oui, de tout notre cœur et avec empressement, nous y renonçons.

Le célébrant. — Si telle est votre volonté sincère, en vertu du caractère de mon auguste ministère, au nom du Seigneur, je vous déclare tous dignes de recevoir le corps très saint de Jésus-Christ. Conservez toujours dans la pensée ce blanc vêtement, qui fut mis sur vous le jour de votre baptême, et ce cierge allumé, qui fut placé dans votre petite main, par le prêtre. N'oubliez jamais de garder jalousement votre innocence, de raviver votre foi, de ranimer votre espérance, de réchauffer votre charité par de bonnes et saintes œuvres, afin que vous puissiez, avec les saints, entrer dans la gloire du Céleste Epoux après votre mort. Ainsi disposés, retournons au pied de l'autel, où je vais célébrer pour vous tous le grand Sacrifice. Mais d'abord, agenouillez-vous et recevez la bénédiction de Dieu.

Après la bénédiction, la procession retourne vers l'autel au chant de l'Introibo ad altare Dei.

Suit la messe et la communion des enfants.

— Une cérémonie de ce genre ne produirait elle pas sur les enfants la meilleure et la plus profonde impression? Elle serait un merveilleux couronnement du catéchisme. Les enfants de douze ans qui y prendraient part seraient peut-être moins nombreux que s'il s'agissait comme maintenant d'une première communion. Mais n'est il pas certain que ceux qui auraient persévéré jusque-là, en ajoutant par surcroît le puissant adjuvant de communions fréquentes, seraient autrement prêts à affronter les luttes sérieuses de la vie?

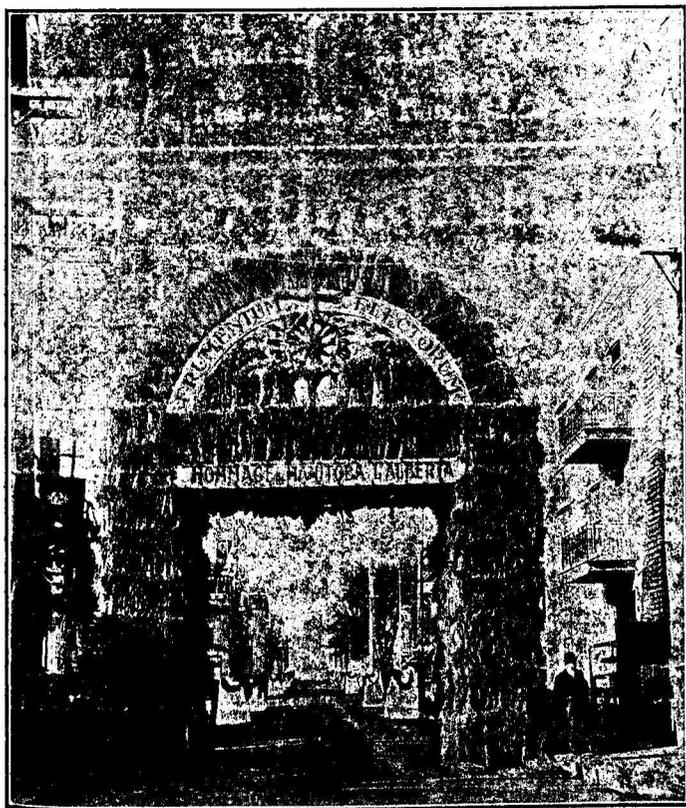
La qualité compensera la quantité; n'est-ce pas le principal aux yeux de Dieu?

La qualité d'ailleurs deviendrait bien vite une source féconde de conversions.

... Et c'est, en même temps que la satisfaction d'un devoir rempli par la promulgation de ce décret, l'espérance que j'ai senti vibrer dans l'âme si ardemment apostolique de notre Souverain et Bien-Aimé Pontife.

SOUVENIR DU CONGRES EUCHARISTIQUE.

La vignette, que nous reproduisons dans cette page, est un souvenir du Congrès Eucharistique de Montréal. Elle représente l'arc de triomphe érigé sur le parcours de la procession du Très Saint-Sacrement et recouvert de gerbes de blé du Manitoba et de l'Alberta.



Cet arc, unique en son genre, a eu le privilège d'attirer l'attention d'une manière spéciale. Avant la procession on a dû le protéger, par la surveillance de la police, contre les pieuses rapines de congressistes qui en détachaient des épis comme souvenir. Après le passage du Très Saint-Sacrement, on l'abandonna à la piété des fidèles. Les uns en apportèrent pour conserver sous verre et d'autres pour semer. De braves cultivateurs disaient que cette semence ne manquerait pas

d'attirer les bénédictions du Ciel et quelques-uns formaient le projet de semer la poignée de blé qu'ils apportaient dans un endroit spécial, comptant que dans quelques années, cette semence se multipliant, ils en auraient suffisamment pour ensemençer des champs entiers.

La pensée la plus délicate, que la piété ait inspirée aux congressistes, est celle qu'a réalisée M. le Chanoine LePailleur, curé de la Ville Saint-Louis, à Montréal. Il a fait moudre quelques gerbes de ce blé et les a fait convertir en hosties — grandes et petites. Il a ensuite envoyé de ces hosties-souvenirs au Souverain Pontife et au Cardinal-Légit, et il en a distribué à ses amis. S. G. Mgr l'Archevêque en a reçu plus de quatre cents, qui ont été partagées entre les prêtres et les communautés de Saint-Boniface.

LE SACRE DE MGR CHARLEBOIS, O. M. I.

Le sacre de Mgr Ovide Charlebois, o. m. i., évêque-élu de Béré-nice et premier vicaire apostolique du Keewatin, a été définitivement fixé au 30 novembre, fête de saint André, apôtre. Il aura lieu dans l'église paroissiale de l'Assomption. Le prélat consécrateur sera S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, assistée de NN. SS. Pascal, o. m. i., évêque de Prince-Albert et, Archambeault, évêque de Joliette.

Mgr Charlebois demeure au scolasticat des RR. PP. Oblats, rue Main, Ottawa, jusqu'à l'époque de son sacre.

Le nouvel évêque a choisi pour devise: *Ad Jesum per Mariam*. A Jésus par Marie. Ses armes se lisent comme suit: Coupé en chef, partie, au premier aux armes des O. M. I.; au second d'argent à Notre-Dame du Sacré-Cœur de Jésus. En pointe ciel d'azur, avec une mer du même; au canot voguant de l'évêque au centre, accompagné de deux sauvages aux avirons, vers la mission; à une église d'argent au toit de gueules, au haut à senestre, étoile d'argent.

LES NOTRES AU MANITOBA.

DU *Semeur*, ORGANE DE L'A. C. J. C.

A l'occasion des fêtes jubilaires du collège de Saint-Boniface, le journal *le Manitoba* a publié une série d'articles très instructifs sur les progrès de l'éducation secondaire dans la province des prairies. Le collège date de 1818 quand Mgr Provencher s'installa à la Rivière-Rouge. Mgr Taché en confia la direction aux Frères des Ecoles Chrétiennes en 1854; l'année suivante se construisait le collège devenu depuis Académie Provencher et aujourd'hui Petit-Séminaire. En 1860 les Pères Oblats prenaient la direction de l'établissement. En 1871 le collège obtenait sa charte civile; il s'unissait en 1877 aux autres institutions similaires pour former l'université du Manitoba. Des prêtres sé-

coliers le dirigèrent de 1878 à 1885, où il passa aux mains des Pères Jésuites. L'édifice actuel fut construit en 1880 et substantiellement agrandi, à une double reprise, en ces dernières années: c'est la plus vaste maison d'éducation de tout l'Ouest. Sur 1781 élèves inscrits depuis 1881, seulement 61 ont terminé leur cours classique et pris les degrés universitaires. Les succès remportés par ce petit bataillon sont remarquables. Dans les 22 concours universitaires qu'on relève de 1879 à 1900, le collège, qui compte 31 gradués diplômés durant cette période, obtint sept fois la médaille du Gouverneur-Général. Le collège canadien-français présentait un concurrent sur seize, il avait un vainqueur sur trois. C'est tout à notre honneur: la province de Québec représentée là-bas n'était pas du tout à la queue de la Confédération. Dans la liste des anciens élèves publiée par *le Manitoba* du 10 août, qui les groupe par professions, nous relevons avec plaisir les noms de plusieurs membres de l'A. C. J. C., entr'autres celui de notre président actuel, M. V. E. Beaupré. Il ne faut pas nous désintéresser des groupes de l'Ouest; les progrès et les succès des Canadiens français de là-bas sont nôtres, comme aussi leurs épreuves et leurs échecs. Au point de vue de l'éducation secondaire, nous avons raison de nous réjouir, sinon pour le nombre, à tout le moins pour la qualité de nos représentants. Le collège enregistrait 363 élèves l'an dernier.

LE R. P. JOSEPH BLAIN, S. J.

Le distingué professeur de sciences du collège de Saint-Boniface, qui cette année occupait le poste de préfet des études, est parti le mois dernier pour Fort William, Ont., où il va refaire sa santé, tout en assistant les Pères dans l'exercice du ministère paroissial. Nous formons le vœu que cette année de repos rende au dévoué et savant professeur ses forces d'autrefois et qu'il nous revienne l'an prochain.

Le Père Blain appartenait au premier contingent de Jésuites qui vinrent prendre la direction du collège en 1885. Il n'était alors que scolastique. Il retourna à Montréal pour ses études théologiques et son troisième an de probation. Depuis il fut constamment professeur au collège. Ses travaux ardu dans l'enseignement et l'attention qu'il portait à toutes les questions scientifiques ne l'empêchèrent pas de s'occuper avec ardeur des fouilles, qui ont amené la découverte du Fort Saint-Charles en 1908. Et cette année, ce n'est pas dépasser les bornes de la vérité que de dire qu'il fut l'âme et la cheville ouvrière des fêtes jubilaires du collège.

Les journaux de Winnipeg, comme l'a remarqué *Le Manitoba*, ont consacré d'intéressantes notices biographiques au distingué Jésuite. Ils ont loué en lui le savant industriel, dont l'initiative a doté le collège d'un remarquable cabinet de physique et d'un joli laboratoire

de chimie. Ils se sont plu à lui reconnaître le mérite insigne d'avoir installé l'unique sismographe, que possède l'immense Ouest canadien.

Comme le R. P. Blain n'est âgé que de 51 ans, il n'est pas téméraire d'espérer qu'il retrouve bientôt sa vigueur d'autrefois et de lui dire: *Au revoir*, en même temps que nous lui donnons l'assurance, que ses longues années de travail et de dévouement au collège de Saint-Boniface sont hautement appréciés.

L'EXPERIENCE DE TROIS HOMMES D'ETAT

ANGLAIS ET PROTESTANTS D'ONTARIO.

Quarante années de vie publique, — disait au Sénat à la dernière session l'honorable McKensie Bowell, ancien premier ministre du Canada, — m'ont permis de mesurer les inconvénients de mon ignorance de la langue française. J'ai souvent pensé qu'un des plus grands désavantages pour l'homme qui occupe dans la vie publique, une position éminente, c'est le fait de ne pas comprendre les deux langues. Dans un pays comme le nôtre, où une si forte proportion de la population parle le français, je crois que tout le monde devrait comprendre cette langue aussi bien que l'anglais. Je n'ai pas eu l'occasion de l'apprendre. En grandissant je l'aurais pu, si je ne m'étais abstenu par indolence. Ma conviction sur ce point est si ferme que j'envoie mes enfants s'instruire dans la province de Québec, afin qu'ils puissent mieux accepter n'importe quel poste qui pourrait leur être offert au cours de la vie.

* * *

Depuis quarante-sept ans, — déclarait à son tour Sir Richard Cartwright pendant la même session du Sénat, — j'ai pris une part importante dans la direction des affaires publiques au Canada, et il m'est agréable d'attester que nulle population, chez nous ou ailleurs, n'a jamais témoigné autant de considération aux nationalités différentes que la population de la province de Québec. En 1863, lorsque je pris pour la première fois mon siège au parlement du Canada-Uni, rien ne me surprit comme de constater que, tandis que dans le Bas-Canada, la proportion de la population anglaise ne dépassait pas un septième ou un huitième, si ma mémoire est fidèle, un quart de la députation étaient des Anglais et des protestants, élus très souvent dans des circonscriptions en grande majorité catholiques et françaises. Je serais heureux de pouvoir dire en toute sincérité que dans l'Ontario il existe aussi peu de préjugés contre les catholiques qu'on en trouve dans Québec contre les protestants.

* * *

Il y a des questions, — disait récemment à Kingston Sir James Whitney, premier ministre de la province d'Ontario, — que nombre

d'hommes publics ont soin de ne pas toucher soit en public, soit même dans des réunions privées. Parmi celles-là se trouve la question des Canadiens-français; mais pour ma part je ne vois pas pourquoi je ne la discuterais pas ouvertement et sincèrement et en ce lieu même. J'ai un profond respect et une profonde admiration pour le Canadien-français; je crois à son honnêteté, à sa loyauté, à sa fidélité et je me rappelle le mot d'un Canadien-français distingué — j'ai la conviction qu'il révélerait beaucoup de vérité, si les circonstances s'y prêtaient — que les Canadiens-français seront parmi les premiers à combattre et les derniers à cesser le feu pour la défense de leur pays.

Je connais les Canadiens-français — peut-être pas autant que quelques autres, mais assez pour savoir que dans les régions rurales de Québec l'élément canadien-français est aussi honnête et craignant Dieu qu'aucun autre élément sur le grand continent nord américain.

J'ai foi aux Canadiens-français, je sens et je crois que ce sont des Canadiens loyaux, et qu'ils sont aussi loyaux au drapeau britannique. *Assurément nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'ils oublient leur origine française.* Mettons nous à leur place et demandons-nous si nous ne serions pas, comme eux, fiers de nos ancêtres, quoique loyaux au jour où nous vivons et à l'Empire dont ce pays fait partie.

FEU LE R. P. JEAN-BAPTISTE. O. C. R.

Nous avons annoncé en son temps la mort du R. P. Jean-Baptiste, supérieur du monastère de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert. Il nous tardait de retracer la vie du cher disparu, mais les détails nous manquaient. Nous sommes heureux de faire part aujourd'hui à nos lecteurs des notes biographiques que ses frères en religion ont bien voulu nous procurer.

Jean-Baptiste Gaudin naquit le 13 février 1848 à Chaudron, département de Maine-et-Loire, en France, au diocèse d'Angers. Ses ancêtres de père en fils tenaient un moulin pour le compte du marquis de Villoutreys, dont la famille l'a toujours tenu en grande estime et affection. Bien que sa famille fût nombreuse, on trouva moyen de le mettre au Petit-Séminaire de Montgazon, d'où il passa au Grand-Séminaire d'Angers. Ce fut là que le bon Dieu l'appella à la vie religieuse. Il se présenta à la Trappe de Bellefontaine et y fut admis le 14 avril 1871. Le 29 du même mois il reçut l'habit monastique des mains de Dom Jean-Marie, abbé. Il se montra si fervent novice que le 21 décembre 1872 il fut promu au sous-diaconat. Il fit ses premiers vœux le 4 mai 1873 et reçut ensuite le diaconat. Le 5 octobre de la même année il fut ordonné prêtre et le 24 juin 1876 il prononça ses vœux solennels.

C'était l'époque des grandes constructions de l'abbaye de Bellefontaine. Les moines se dévouaient pour aider les ouvriers et charroy-

aient la pierre et le sable. Le Père Jean-Baptiste, bien qu'ayant charge de la comptabilité du monastère, avait à cœur de prendre sa part au travail de ses frères et d'assister régulièrement à tous les exercices de la communauté. Et pour cela il faisait sa comptabilité quand les autres dormaient. Un jour le Révérend Père Abbé le surprit ainsi occupé très avant dans la nuit et lui dit: "Mais comment faites-vous donc pour vous lever à deux heures avec tout le monde?" — "Ah! mon Révérend Père, on se lève à deux heures, mais on se réveille à sept."

Quand la persécution contre les religieux commença en France et que leur expulsion, décrétée par le gouvernement, fut mise à exécution à Bellefontaine en novembre 1880, le Révérend Père Abbé, voulant ménager aux siens un asile sur une terre plus hospitalière, se décida à accepter la proposition que lui faisait depuis longtemps le vénérable M. Victor Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice et curé de Notre-Dame de Montréal. Le 8 avril 1881, li arrivait au Canada, amenant avec lui le Père Jean-Baptiste. Après quelques semaines de négociations, le Séminaire, dont M. l'abbé Colin venait d'être nommé supérieur, faisait aux nouveaux religieux la concession de mille arpents de terre à prendre sur la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes, à Oka. Le Révérend Père abbé retourna en France, laissant le Père Jean-Baptiste seul et lui confiant la surveillance de la construction du premier monastère. Quatre autres religieux vinrent bientôt et le Père Jean-Baptiste fut sous-prieur et cellérier sous la conduite du Père Guillaume, de pieuse mémoire. Pendant ce temps il fonda la beurrerie d'Oka et de 1886 à 1887 il remplaça le Père Guillaume comme supérieur. Mais déjà sa santé s'altérait et il dut céder la place au Révérendissime Dom Antoine, abbé actuel. Il demeura cependant encore trois ans à Oka comme cellérier, mais un accident de voiture le ruina à tout jamais. La famille de Villoutreys demanda son retour en France, où tous les soins lui furent prodigués inutilement. Un reste de paralysie lui demeura toujours dans les jambes. Cependant le mal se localisa peu à peu et le Père put rendre de grands services comme maître des novices des Frères convers et comme secrétaire comptable. Sa grande douceur et son inaltérable gaieté lui gagnaient tous les cœurs. Il avait aussi beaucoup de fermeté et lorsqu'il avait dit non, on ne songeait pas à insister.

Comme à ces qualités le Père Jean-Baptiste joignait une rare compétence financière et qu'il avait le don de réaliser de grandes choses avec peu de ressources, il se trouva tout désigné pour prendre la direction du monastère de Notre-Dame des Prairies, lorsque celui-ci fut gêné dans ses finances. La communauté était nombreuse et il avait fallu construire au moment où matériaux et main d'œuvre avaient fait le bond que l'on sait au Manitoba. On avait dû emprunter et il fallait payer les dettes et terminer le travail commencé. Ce fut l'œuvre du

nouveau supérieur de 1906 à 1910, et en mourant il a pu se dire qu'il laissait son œuvre achevée. Il a terminé la chapelle et le monastère, non-seulement sans faire d'emprunt, mais tout en payant les dettes anciennes les plus urgentes. Aussi ce qui lui restait de force et de santé s'est épuisé à la tâche. Dès 1908 une attaque d'enfluenza mina considérablement ses forces. Les médecins déclarèrent qu'il était irrémédiablement atteint et qu'on ne pouvait que prolonger ses jours par des soins appropriés. Un voyage en France au chapitre général de l'Ordre le ranima un peu, mais l'an dernier le regretté docteur Lambert le prit à l'hôpital et le soigna comme le plus tendre des amis. Ces soins procurèrent au malade un repos de quelques mois, mais il ne tarda pas à sentir ses forces décliner. Chaque crise l'affaiblissait. Enfin le 13 septembre dernier un léger refroidissement, suivi d'une attaque de grippe, le força à s'aliter et le lendemain il fut incapable de dire la messe. On le transporta à l'hôpital de Saint-Boniface, où le 19 il s'éteignit doucement. Deux religieux étaient à son chevet. Ils lui avaient administré les derniers sacrements et avaient récité avec lui les prières des agonisants.

Les funérailles du regretté défunt eurent lieu dans la chapelle du monastère le 21 septembre. Elles furent présidées par S. G. Mgr l'Archevêque, qui rendit un hommage ému aux vertus et aux travaux de l'humble religieux, à qui Notre-Dame des Prairies était si redevable. De nombreux prêtres réguliers et séculiers étaient venus rendre les derniers devoirs au digne supérieur, qui avait si bien su se concilier leur estime et leur affection.

AU COUVENT DE SAINT-CHARLES.

C'était fête au couvent de Saint-Charles le 4 novembre. On faisait coïncider la fête du Révérend Père curé avec celle du patron de la paroisse, le grand archevêque de Milan, saint Charles Borromée. Comme la rivière ne pouvait être franchie à cette époque où la glace empêche la navigation et ne forme pas encore un chemin solide, l'auditoire n'était pas nombreux. La plus considérable partie de la paroisse se trouvait dans l'impossibilité de se rendre à cette joyeuse fête. Par contre, S. G. Mgr l'Archevêque, MM. les abbés Pannetier et Lamy ainsi que des amis de Winnipeg, étaient présents.

Un joli programme musical et dramatique fut rempli avec succès par les élèves. Tour à tour on chanta et on parla en français et en anglais avec une netteté de prononciation et une pureté d'accent, qui prouvent péremptoirement que les enfants peuvent très facilement apprendre deux langues. Le système bilingue est un véritable succès à Saint-Charles et ailleurs, dans les couvents et écoles du Manitoba. Ce succès est dû à la compétence des instituteurs et institutrices.

Des adresses française et anglaise, avec un superbe missel, furent

présentées au R. P. Gendreau, o. m. i., qui répondit brièvement dans les deux langues, laissant la parole à S. G. Mgr l'Archevêque. Monseigneur complimenta en anglais et en français les élèves sur les jolies choses qu'elles avaient dites et chantées et fit un délicat éloge des quarante-huit années de sacerdoce du héros de la fête.

S. G. MGR L'ARCHEVEQUE A WEYBURN, SASK.

S. G. Mgr l'Archevêque, à son retour de Montréal, le 4 novembre vendredi, n'a pas hésité à prendre le lendemain la route de Weyburn, à 314 milles de Saint-Boniface, accompagnée de M. l'abbé Paré, ass.-procureur, afin de donner une preuve d'estime aux Rds Pères Missionnaires de la Salette qui ont fondé quatre paroisses dans cette partie du diocèse de Régina: Forget — Murphy — Estevan et Weyburn.

Dimanche. Monseigneur a béni deux nouvelles cloches, pesant l'une 600 livres et l'autre 350. Elles proviennent toutes de la maison Paccard, d'Annecy-le-Vieux, France.

Le soir, Monseigneur a prêché en anglais, à une assistance très nombreuse.

Il est question de construire un hôpital public à Weyburn. Des religieuses y feraient des merveilles.

Il y a aussi dans cette localité 60 enfants catholiques pour lesquels il faudrait une école séparée. Le nombre des propriétaires est encore trpp peu considérable, mais il faut que cela vienne. C'est une question d'importance primordiale.

S. G. MGR. SZEPTYCKI A SIFTON, MANITOBA.

Extrait d'une lettre de M. l'abbé J. Sabourin à Mgr l'Archevêque.
Sifton, le 19 octobre 1910.

Monseigneur,

.....
Nous avons eu ici trois jours inoubliables pour la population de Sifton. Son Excellence Mgr Szptycki, archevêque de Galicie, qui a bien voulu venir visiter nos colonies ruthènes, s'est fait humble missionnaire pour donner avec l'aide des RR. PP. Dydyk, Delaere et Nanzig une retraite en règle. Sa Grandeur a parlé un langage vraiment apostolique: "Veritas liberabit vos". Elle n'a ménagé ni les Indépendants ni les apostats ni les orthodoxes, et Elle nous a appuyés comme nous le désirions dans ses discours publics et ses conversations privées.

C'était vraiment édifiant de voir cet archevêque qui a plus de mille prêtres sous sa juridiction, prêcher ses deux sermons par jour sur les grandes vérités, à nos pauvres Ruthènes; catéchiser les petits

enfants et passer le reste du temps au confessionnal. Chaque soir, il n'a cessé de confesser que vers les 10 $\frac{1}{2}$ heures. Les autres prêtres ont tous été fort occupés aussi. Samedi et dimanche nous avons baptisé plus de quarante enfants. On estime à environ mille le nombre des communions. Il y avait des Ruthènes de 30 milles à la ronde. Une vingtaine même sont venus de Huns Valley. . . . Deo Gratias !

.....
 Veuillez, Monseigneur, bénir votre humble enfant in Xto.

J. AD. SABOIRIN, P. TRE.

FEU LE R. P. LOUIS CHAMPAGNE, S. J.

Le 25 octobre s'éteignait d'une façon tragique au collège de Saint-Boniface le R. P. Louis Champagne. Arrivé depuis douze heures à peine et tout joyeux de se retrouver dans ce collège où il avait fait ses débuts dans l'enseignement il y a vingt ans, le bon Père fut pris d'une hémorrhagie. Il poussa un cri; on accourut, et l'on eut à peine le temps de lui donner l'absolution et de lui conférer l'Extrême-Onction *in forma brevi*. Cette mort soudaine et inattendue rappelle celle de feu l'abbé Louis Carré, professeur au même collège, qui en avril dernier fut lui aussi tragiquement rappelé de ce monde. Comme sont fréquents ces rappels subits d'âmes sacerdotales à leur Créateur!

Le regretté défunt était âgé de près de 47 ans. Il était né à Saint-Pie, au diocèse de Saint-Hyacinthe, le 6 décembre 1863 et avait fait ses études classiques au séminaire de Nicolet. Il n'avait pas encore dix-huit ans lorsque le 7 novembre 1881 il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus au Sault-au-Récollet. De 1890 à 1893 il fut professeur de Belles-Lettres au collège de Saint-Boniface. Il retourna ensuite à Montréal où il fit ses études théologiques et où il fut ordonné prêtre le 26 juillet 1896. Après avoir été procureur au collège Sainte-Marie et prédicateur de retraite, il fut nommé supérieur de la résidence des Jésuites à Québec, poste qu'il occupa pendant cinq ans. Il alla ensuite au Sault Ste-Marie, Mich. Depuis environ deux années il était sous les soins du médecin, mais sa santé s'améliorait depuis quelque temps. Il venait remplir la fonction de Père Spirituel au collège de Saint-Boniface, remplaçant le R. P. Blain, qui est allé prendre un repos bien mérité à Fort William, Ont.

Le regretté défunt, — dont les qualités de cœur et d'esprit et sa douce amabilité lui avaient fait tant d'amis, — repose à l'ombre de la cathédrale, près des Frères Etienne Rosselin et Joseph Godet, coadjuteurs temporels de la même Compagnie. Le premier est décédé en 1893 et le second en 1902.

R, I. P.

LETTRE DE GALICE

MM. les abbés Gagnon, Jean et Desmarais, les trois nouveaux prêtres canadiens-français partis en septembre dernier pour aller apprendre le ruthène en Galicie et s'initier au rite du même nom, sont parvenus heureusement au terme de leur lointain voyage. Voici la lettre que M. l'abbé Jean adresse à S. G. Mgr l'Archevêque. Au prochain numéro nous en publierons une autre de M. l'abbé Gagnon.

Krechiw, 22 octobre, 1910.

Monseigneur,

Au nom de mes confrères ruthènes, je viens remercier Votre Grandeur de la bienveillante hospitalité que, dans sa prévoyance, Elle a su nous ménager ici et durant tout le voyage.

Elle a su nous ménager ici et durant tout le voyage. Nous avons fait une traversée superbe en compagnie de M. le Chanoine Brintet. Presque tous les jours nous avons pu dire la Sainte Messe et le dimanche la chanter et célébrer les Vêpres.

A Paris nous avons reçu l'hospitalité du R. P. Prévost et nous avons visité la capitale française. Le retard de deux jours causé par la grève nous a permis d'assister au congrès de *La Croix*.

Après cette visite de 9 jours, nous avons quitté Paris pour Vienne, où nous n'avons eu que le temps de passer d'une gare à l'autre, et le 17 octobre nous sommes arrivés à Lemberg. Les bons Pères Basiliens nous reçurent à bras ouverts. M. l'abbé Claveloux vint nous rencontrer le soir même et le surlendemain il partit pour Lawriw avec M. Gagnon. Quelques heures après M. Desmarais et moi, nous partions pour Krechiw, notre nouveau chez-nous. C'est un vrai toit paternel où nous trouvons les meilleurs des pères et des frères les plus dévoués.

Des deux cents piastres, dont Votre Grandeur m'avait fait remise, il m'en est resté pour six mois de pension et comme M. Gagnon manquait d'argent, je lui ai donné cent couronnes.

Je remercie encore une fois Votre Grandeur de sa bonté à notre égard, et lui demande bien humblement, avec sa bénédiction, un petit souvenir au Saint-Sacrifice.

Monastère des Basiliens,

FRS. JOS. JEAN, PÈRE.

KRECHIW, VIA GLINSKO,

GALICIE. AUTRICHE.

AUX INDES.

LETTRE DE M. L'ABBE JOLYS.

(suite.)

A cinq heures nous reprenons le train qui nous dépose le lendemain à Hamedabad où nous visitons une mosquée du XVe siècle et

un lac autour duquel les singes gambadent par centaines et sont assez familiers pour venir nous manger dans la main. Nous voyons aussi une chose plus intéressante : un cortège de mariage hindou. Nous prenons une bonne nuit de sommeil et nous partons pour Bombay, que nous atteignons après trente heures de chemin de fer. Bombay est la plus belle ville européenne de l'Inde. L'architecture est remarquable et ne porte nullement le cachet de la banalité. Nous allons voir les tours du silence où les Parsis exposent leurs morts pour les faire dévorer par les vautours. Une centaine de ces oiseaux, aux serres puissantes, font l'office de croque-morts : c'est bien le cas d'employer l'expression. Ils ont à dévorer en moyenne trois cadavres par jour. Dans l'espace d'une heure à une heure et demie ils font d'un corps humain un squelette aux os blanchis. Les Parsis sont soixante mille à Bambaÿ. Deux jours nous suffisent pour visiter cette ville.

Le soir du 3 juin nous partons pour Madras où nous arrivons le 5 au matin. Nous disons la messe à la cathédrale de Mylapore bâtie sur le tombeau de l'apôtre saint Thomas. Le lendemain à six heures et demie nous arrivons en voiture à une éminence qui se trouve à six milles de Madras et qu'on appelle le petit mont Saint-Thomas. Sous l'église se trouve une caverne évidée dans le roc, où, dit-on, se réfugiait saint Thomas lorsqu'il était poursuivi par les payens. On a conservé la caverne telle qu'elle était au temps de l'apôtre. On y a seulement placé un autel très simple. Il est probable que saint Thomas dut célébrer dans ce réduit. J'ai eu le bonheur d'y dire la messe. De là nous allons à un mille plus loin à une autre colline appelée le Grand-Mont. C'est là que le saint habitait et c'est là qu'il prêchait. On nous montre dans l'église bâtie au sommet du mont deux objets remarquables ou plutôt deux reliques : au dessus d'un autel une grande pierre sur laquelle se trouve sculptée en relief une croix. Cette croix aurait été sculptée dans le rocher même d'où saint Thomas prêchait, par l'apôtre lui-même, lequel, lorsqu'il fut découvert dans la caverne du petit mont, prit la fuite vers l'endroit de son séjour ordinaire : le grand mont. Frappé d'un coup de zagaie au commencement de la montée, il continua de marcher jusqu'à ce que frappé une seconde fois il vint s'abattre et mourir sur cette pierre où il avait sculpté le signe de la Rédemption, à peu près à mi-côte. On a détaché du rocher cette pierre vénérable et on l'a placée dans l'église bâtie par les Portugais au sommet de la colline. Jusqu'à il y a un demi-siècle tous les ans, le jour de la fête de l'apôtre, au mois de décembre, cette pierre se couvrait de gouttelettes de sang. Le phénomène a cessé à cette époque. Sur le même autel nous voyons une image vénérée de la Mère de Dieu tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Les couleurs sont très fraîches et m'ont paru de l'émail plutôt que de la peinture. Cette image est sur bois. Elle fut trouvée enfouie en terre au pied de la colline et transportée là où elle

est aujourd'hui. On voulut ensuite la placer dans une chapelle édiflée à cet effet au pied du mont. On l'y transporta, mais le lendemain elle était de retour sur l'autel où on l'avait d'abord déposée. On renouvela plusieurs fois la tentative et toujours l'image revint à son lieu de prédilection. Il y a quelques taches sur le côté gauche de la figure de la Vierge. On voulut la restaurer, mais l'artiste, qui tout d'abord essaya, devint aveugle en commençant son travail. Un nouvel essai de restauration fut tenté il y a vingt-cinq ans, mais le peintre, malgré tous ses efforts, ne put réussir à faire disparaître les taches. La peinture disparaissait dès qu'elle était posée. Une opinion prétend que cette image est aussi l'oeuvre de saint Thomas, qui, de mémoire, aurait voulu fixer sur ce panneau de bois les traits de la Vierge bénie, reine des apôtres. Quoiqu'il en soit, nous avons dit devant cette image de fervents Ave Maria. Ce pèlerinage nous a été très doux et très bon, après la fantasmagorie d'idoles et de temples payens rencontrés partout. Au sommet du grand mont, près de l'église, dont elles ont la garde, nous avons trouvé les Franciscaines Missionnaires de Marie.

Nous partons pour Madura le même soir. Dix-huit heures de chemin de fer et nous y sommes. Nous admirons d'abord le palais de justice, autrefois palais royal. C'est une immense construction mauresque du commencement du XVII^e siècle, très imposante et très ornementée, avec coupoles de superbe allure, autrefois couvertes de fresques, dont il ne reste plus que des traces, qui nous donnent une idée de l'ancienne splendeur. Nous visitons ensuite un immense temple de pur style hindou : c'est ce que nous avons vu de plus intéressant dans toute notre traversée de l'Inde. C'est babylonien ! Des colonnades immenses formant de véritables nefs, tout en marbre non poli, mais sculpté d'une manière merveilleuse ; des plafonds frustes formés d'immenses dalles, dont les extrémités de chacune reposent sur d'énormes colonnes d'une seule pierre, colonne d'au moins trente pieds de hauteur et de six à sept de côté, dans lesquelles on a sculpté en très haut relief en pleine pierre des dragons de toutes sortes, nombreux et gigantesques, supportant les pierres du plafond. Nous allons d'une enceinte à une autre : c'est toujours merveilleux et cela forme des nefs d'un grandiose étonnant et indescriptible. Il y a plus de mille colonnes ainsi ouvrées et formées d'un seul bloc de pierre. De distance en distance se trouvent des piliers de bronze, dont quelques-uns tout dorés, et des centaines de sanctuaires. C'est inimaginable. Quels moyens ces gens-là avaient-ils pour remuer et dresser de pareilles masses, les ajuster et en faire un monument si merveilleux ?

De Madura nous nous dirigeons vers Colombo. A la descente du bateau, nous recevons chez les Frères de la Doctrine chrétienne, à qui nous sommes recommandés, une large et cordiale hospitalité. Nous allons présenter nos hommages à Monseigneur de Colombo, qui insiste

pour que nous venions chez lui ce que nous faisons après nos excursions dans l'île. Le samedi matin nous partons pour Galles, où à la gare nous trouvons un des missionnaires qui nous attend avec la voiture de Monseigneur de Galles. Ici encore une sœur de Mlle Balcaen, qui se dévoue pour les pauvres et les affligés chez les Sœurs de la Charité de Gand. Pas n'est besoin de dire que nous avons parlé de Saint-Pierre ! Le lundi matin nous allons à Matara, à l'extrémité sud de Ceylan. C'est une promenade charmante en chemin de fer le long du rivage de la mer sous un dais de touffes de cocotiers. Nous saluons Son Excellence le Délégué Apostolique de l'Inde occidentale, Monseigneur Zaleski. Son Excellence est là en repos. Elle habite habituellement Kandy. Monseigneur est d'une amabilité qui nous met dans la confusion. Apprenant que nous devons aller à Kandy, il donne immédiatement à son secrétaire l'ordre de télégraphier pour nous annoncer et mettre son équipage à notre disposition pour tout le temps que nous serions dans cette charmante petite ville. Nous dînons avec Son Excellence et après une causerie très joyeuse nous reprenons le train qui nous ramène à Galles. Le lendemain nous disons adieu à cette ville, l'ancienne Tarsis des Livres saints et le soir du même jour nous sommes à Kandy, l'antique Ophir de Salomon. L'équipage du Délégué nous attend à la gare et nous faisons dans l'antique cité une entrée triomphale. Le lendemain nous allons visiter le Séminaire papal fondé par Léon XIII pour toute la délégation de l'Inde occidentale. C'est un très bel établissement, qui renferme actuellement cent cinq séminaristes, élèves de philosophie et de théologie. Le cours comprend une année de rhétorique préparatoire aux études sacrées, trois de philosophie et quatre de théologie. L'établissement a déjà formé plus de cent prêtres. Perché sur le plateau d'une montagne, au centre de monts plus élevés, il occupe une position superbe.

Nous sommes rev-enus à Colombo hier soir et nous sommes les hôtes de Mgr Coudert. Nous embarquons demain soir pour Port Saïd. Ce matin nous avons visité le collège Saint-Joseph dirigé par les RR. PP. Oblats et contenant trois cents élèves. Ce collège occupe le plus bel endroit de la ville au bord d'une superbe pièce d'eau. Cet après-midi nous avons visité l'école Saint-Benoît, tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes, tout auprès de la cathédrale, et possédant neuf cent cinquante élèves. On veut agrandir: si le local le permettait les Frères auraient immédiatement quinze cents enfants.

Excusez, Monseigneur, mon long babillage. J'ai été tellement intéressé par ce voyage aux Indes et à Ceylan que j'ai voulu vous donner une idée des choses que nous avons vues.

Bénissez vos voyageurs et croyez moi, Monseigneur, votre très humble et très dévoué serviteur en N.-S.

J.-M.-A. JOLYS, PTRE.

DING ! DANG ! DONG !

Une dépêche de Rome annonce la nomination de S. G. Mgr Stagni, archevêque d'Aquila, au poste de délégué apostolique au Canada. Nous donnerons des notes biographiques sur le nouveau titulaire au prochain numéro.

— Son Eminence le cardinal Vannutelli a déclaré à un musicien de Montréal que l'hymne national *O Canada, terre de nos aïeux* était le plus beau qu'il eut jamais entendu.

— Mgr l'Archevêque est revenu des Etats-Unis par Montréal le 4 novembre. Accompagnaient Sa Grandeur M. l'abbé Pannetier, qui est allé à Dumas, Sask., et le R. P. Auclair, o. m. i., du Scolasticat d'Ottawa. Ce dernier remplace le R. P. Morice, comme directeur du *Patriote* de Duck Lake, Sask. Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro le compte-rendu de l'intéressant voyage de Monseigneur dans la Nouvelle-Angleterre.

— A Edson, Alta., on a découvert des gisements de mica qui donnent des lamelles de six pieds carrés. C'est un record.

— S. G. Mgr Breynat, o. m. i., part pour l'Europe le 17 novembre, afin de refaire sa santé et de s'occuper de l'impression de deux ouvrages en langue indienne. Bon voyage, meilleure santé, grand succès et heureux retour !

— Le Congrès annuel de l'Association des Instituteurs bilingues du Manitoba sera tenu à l'Académie Provencher les 17 et 18 novembre. Nos meilleurs vœux de succès !

— Le R. P. Lemieux, vice provincial des RR. PP. Rédemptoristes, est passé à Saint-Boniface dans les premiers jours de novembre. Il allait visiter les maisons de Brandon et de Yorkton.

— M. l'abbé Rémi Guertin, du diocèse de Saint-Hyacinthe, a passé quelques semaines à l'archevêché. Il s'en va exercer le ministère dans le diocèse de Saint-Albert, afin de refaire sa santé à la faveur du beau climat de l'Alberta.

— Le R. P. S. Proulx, s. j., qui avait prêché la retraite aux élèves du Collège en septembre, est revenu comme ministre-

R. I. P.

Rde Sœur Marie, (Anna Clara Dubois,) des Sœurs Grises de la Croix, décédée à Ottawa.

— M. Gabriel Neyron de Méons, ancien zouave pontifical, chevalier de l'Ordre de Pie IX et de celui de Bene-Merenti, décédé à Magnaux-le-Gabion, France.

— M. J.-O. Dallaire, décédé à Saint-Boniface.